Formation professorale de yoga, 200 heures

Articles L.6353-3 à L.6353-7 du Code du travail

SESSION	DURÉE	LIEU	PRIX
4 au 29 janvier 2027	**200 heures**	**Nice, puis ashram de Gretz**	**3 700 €**

Entre l'organisme de formation

La Bulle Formation, SAS

12 rue Emma et Philippe Tiranty, 06000 Nice

SIRET 951 064 526 00019

Déclaration d'activité n° 93 06 10463 06 auprès du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Certifié Qualiopi au titre des actions de formation

Représentée par Mathilde Proffit, présidente

Ci-après « l'organisme de formation »

Et le stagiaire

Nom

Prénom

Profession

N° RPPS / ADELI (professionnels de santé)

Adresse postale

Courriel (indispensable)

Téléphone (indispensable)

Indiquez aussi votre téléphone dans le courriel de retour.

Il est conclu le présent contrat de formation professionnelle, le stagiaire s'inscrivant à titre individuel, en application des articles L.6353-3 à L.6353-7 du Code du travail.

Article 1 Objet et nature de l'action

Le présent contrat a pour objet la participation du stagiaire à l'action de formation « Formation professorale de yoga · 200 heures ». Il s'agit d'une action de formation au sens de l'article L.6313-1 du Code du travail, ayant pour objet l'acquisition et le perfectionnement des connaissances et des compétences.

Article 2 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

Expliquer les bases d'anatomie, de physiologie et de biomécanique nécessaires à une pratique sécuritaire.

Construire et guider une séance de hatha, de vinyasa ou de prana yama d'une à deux heures, cohérente autour d'un thème.

Adapter une séquence à un pratiquant présentant une pathologie ou une contrainte physique.

Guider les techniques respiratoires avec précision et en sécurité.

Situer les grands textes et notions de la philosophie du yoga (Bhagavad Gita, Yoga Sutras, Yamas et Niyamas) et les relier à la pratique.

Article 3 Programme

Asanas 80 h

Anatomie et physiologie 20 h

Philosophie et étude des textes 20 h

Prana Yama 20 h

Les 4 yogas à l'ashram 16 h

Mise en situation d'enseignement 12 h

Méditation et relaxation 10 h

Éthique · Sanskrit et mantras · Histoire du yoga · Œuvre rédactionnelle 4 h chacun

Ateliers Yin Yoga et Ayurveda 3 h chacun

Article 4 Public, prérequis et effectif

Public Ouvert à tous.

Prérequis Aucun. Une année de pratique régulière est conseillée ; l'inscription est validée après un entretien téléphonique.

Effectif De 4 à 6 participants.

Article 5 Dates, durée, horaires et lieu

Dates Du lundi 4 au vendredi 29 janvier 2027 (quatre semaines consécutives), ou en deux blocs de deux semaines selon le format choisi à l'article 15.

Durée totale 200 heures, en présentiel.

Horaires Du lundi au vendredi ; le planning horaire détaillé est remis avec la convocation.

Lieu Trois semaines à La Bulle, 12 rue Emma et Philippe Tiranty, 06000 Nice ; la dernière semaine à l'ashram védantique de Gretz (Seine-et-Marne).

Article 6 Équipe pédagogique

Mathilde Proffit, kinésithérapeute respiratoire et professeure de yoga (200 h Yogaworks, New York), master en éthique du soin, responsable pédagogique ; avec les interventions d'Amélie (yoga du son), Émilie (yin yoga), Sarah (sphère périnéale), Océane Huck (kinésithérapie et yoga) et Yogindra (sanskrit).

Article 7 Moyens pédagogiques et techniques

Cours théoriques et pratiques ; corpus théorique remis à chaque stagiaire (4 tomes imprimés et reliés) ; lecture et discussion collective des textes ; mises en situation d'enseignement avec des pratiquants dès la première semaine ; semaine d'immersion à l'ashram.

Article 8 Évaluation et sanction de la formation

Évaluation continue lors des mises en situation d'enseignement ; travaux de philosophie et de séquençage rendus chaque semaine ; à l'issue des trois semaines à Nice, examen écrit de 2 h (anatomie, séquençage, sanskrit, histoire, philosophie, asanas) et oral de 20 min (séquence adaptée à une pathologie) ; questionnaire de satisfaction.

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire (article L.6353-1). En cas de réussite aux évaluations, un certificat de professeur de yoga 200 heures est délivré par La Bulle Formation. Ce certificat n'est pas un titre inscrit au RNCP.

Article 9 Prix et modalités de règlement

Prix total de la formation : 3 700 € net de taxe par stagiaire (TVA non applicable, article 261-4-4° a du Code général des impôts.). Ce prix comprend la formation et le corpus théorique. Il ne comprend ni les repas, ni l'hébergement, ni les déplacements, y compris pendant la semaine à l'ashram de Gretz.

Acompte de 30 % : 1 110 €, à régler à l'expiration du délai de rétractation de 10 jours.

Solde : 2 590 €, payable sans frais en 6 ou 12 mensualités (choix ci-dessous), la première au début de la formation.

Règlement par virement ou chèque à l'ordre de La Bulle Formation. Une facture acquittée est remise au stagiaire.

Article 10 Délai de rétractation

À compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire dispose d'un délai de dix jours pour se rétracter, en informant l'organisme de formation par lettre recommandée avec avis de réception (article L.6353-5 du Code du travail). Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Aucune somme ne peut être exigée avant l'expiration de ce délai. À son expiration, l'acompte versé ne peut excéder 30 % du prix convenu (article L.6353-6).

Article 11 Annulation, report, abandon

Par le stagiaire, avant le début de la formation (après le délai de rétractation) : annulation par écrit plus de 15 jours avant le début, l'acompte est remboursé ou reporté sur une autre session ; moins de 15 jours avant, l'acompte reste acquis à l'organisme, sauf cas de force majeure dûment justifié ou report sur une autre session.

En cours de formation : si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, le contrat est résilié et seules les prestations effectivement dispensées sont dues, au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat (article L.6353-7). En cas d'abandon pour un autre motif, les prestations effectivement dispensées restent dues.

Par l'organisme : La Bulle Formation se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session, notamment si l'effectif minimum n'est pas atteint, en prévenant le stagiaire au moins 10 jours avant. Les sommes versées sont alors intégralement remboursées ou reportées, au choix du stagiaire.

Article 12 Accessibilité et adaptations

Les locaux de La Bulle sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'adaptation ou d'aménagement (horaires, rythme, supports, accessibilité, situation de handicap, besoin particulier), le stagiaire est invité à écrire à labulleformation@gmail.com avant le début de la formation. Référente handicap : Mathilde Proffit.

Article 13 Règlement intérieur, réclamations et données personnelles

Le stagiaire s'engage à respecter le règlement intérieur de l'organisme, qui lui est remis avec la convocation. Toute réclamation peut être adressée par écrit à labulleformation@gmail.com ; une réponse est apportée sous 15 jours.

Les données personnelles recueillies sont utilisées uniquement pour la gestion administrative et pédagogique de la formation, conservées le temps légal nécessaire, et ne sont jamais cédées à des tiers. Le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression auprès de labulleformation@gmail.com.

Article 14 Différends

En cas de différend, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut, le litige sera porté devant les tribunaux compétents.

Article 15 Financement et besoins particuliers

Mode de financement envisagé (cocher) :

- ☐ Financement personnel
- ☐ Demande de prise en charge FIF PL (démarches effectuées par le stagiaire ; le prix reste dû à l'organisme quelle que soit la décision du FIF PL)
- ☐ Employeur ou autre financeur (une convention tripartite sera alors établie sur demande)

Format choisi :

- ☐ Quatre semaines consécutives (4 au 29 janvier 2027)
- ☐ Deux fois deux semaines : dates des deux blocs à préciser

Dates des deux blocs

Échelonnement du solde :

- ☐ 6 mensualités
- ☐ 12 mensualités

Besoin d'adaptation ou d'aménagement (horaires, accessibilité, handicap, autre)

Envoyez ce contrat complété et signé à labulleformation@gmail.com. Votre numéro de téléphone est indispensable : indiquez-le dans le contrat ET dans votre courriel. Joignez une copie de votre diplôme si vous en possédez un, quel que soit votre métier. Votre numéro permet également de vous proposer l'accès au groupe WhatsApp de votre session. Vous recevrez ensuite le contrat contresigné, la convocation et le règlement intérieur.

Le stagiaire

Fait à

Le

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »

Pour La Bulle Formation

Mathilde Proffit, présidente

Signature et cachet

Contrat établi en deux exemplaires, dont un remis au stagiaire.